

Editorial

Le jeu dangereux de Donald Trump

Jean-Cosme Deloie

Correspondant aux Etats-Unis



Donald Trump n'aime pas perdre. Pendant une année, l'homme d'affaires s'est régalé aux quatre coins des Etats-Unis en vantant son intelligence, son succès, sa force physique, ses hôtels, ses terrains de golf, sa femme et sa capacité à ridiculiser ses 17 adversaires républicains. Donald Trump a d'ailleurs accepté l'investiture républicaine en juillet à Cleveland, conscient du rejet d'une partie des élus de son parti, mais sûr de sa capacité à les mettre sur la touche d'ici à l'élection présidentielle.

Mais la roue a tourné. Donald Trump a commis des erreurs grossières en critiquant notamment les parents musulmans d'un soldat américain mort au combat parce que ces derniers avaient soutenu Hillary Clinton. Parallèlement, les révélations sur sa capacité à ne pas payer d'impôts sur le revenu et ses propos incendiaires sur les femmes ont inversé le rapport de force chez les républicains. Donald Trump s'est retrouvé abandonné par les siens et en chute libre dans les sondages.

«Il semble déterminé à remettre en cause le fonctionnement du système politique américain en assurant que l'élection est «pipée»

Du coup, l'homme d'affaires est prêt à tout pour présenter la défaite qui se dessine le 8 novembre comme un complot orchestré par les médias et par Hillary Clinton. Il semble déterminé à remettre en cause le fonctionnement du système politique américain en assurant que l'élection est «pipée». Ce jeu dangereux pour tenter de sauver ce qu'il reste de l'autoportrait grandiose de Donald Trump fait planer la menace d'une crise politique à Washington en cas de victoire de Hillary Clinton le 8 novembre. Mais il traduit surtout la hantise de l'ancienne star de la télé-réalité d'être rejetée massivement par les électeurs américains le mois prochain. Une perspective aujourd'hui totalement envisageable.

Pages 2, 3 et 5

Bénédicte Premier camion-poubelle électrique à Lausanne



Courrier des lecteurs

Islam-UVAM Quand on ne veut pas comprendre

Dans sa *Réflexion* du lundi 10 octobre, M. Gemperli persiste dans une attitude défensive et revendicatrice. Cela, au lieu de comprendre que M. Hauray (*Réflexion* du 3 octobre) n'accuse pas l'UVAM de salafisme mais l'incite à enfin agir massivement. Il faut admettre qu'une manifestation globale et largement publique des musulmans de Suisse permettrait au grand nombre des compatriotes, abusivement critiqués, de sortir des propos de Café du Commerce. Les discussions, entre soi, des différentes rencontres bien intentionnées avec d'autres dévots de des autres religions démocratiques et bien-pensantes restent absconses pour ceux dont ces sujets n'alimentent que la vindicte basement populaire. Il faut descendre dans l'arène; cesser de jouer les élites incomprises.

Comment faut-il dire et redire à M. Gemperli et à ses pairs qu'il est opportun, utile et urgent de demander une autorisation de manifester, dans toutes les grandes villes de Suisse, la distance (la leur) prise à l'encontre du salafisme/wahhabisme, comme mentionné dans l'article de lundi. Nous sommes nombreux à avoir mentionné et proposé cette manifestation ces deux dernières années. C'est lassant. La balle est dans le camp des musulmans intégrés. Faute de quoi le clivage méfiant et haineux durera.

François Kormann,
La Tour-de-Peilz

Intégrer l'islam?

24 heures du samedi 8 octobre a fait très fort en matière de promotion de l'islam, qui a eu droit au gros titre de la page 1, de l'intégralité des pages 2 et 3 et de l'édition du rédacteur en chef, M. Thierry Meyer, en page 4.

Comme si cela ne suffisait pas, M. Gemperli, président de l'Union

vaudoise des associations musulmanes (UVAM) était invité dans la rubrique *Réflexions* du lundi suivant, 10 octobre, pour s'exprimer sur le non-sens de l'interdiction de la burqa.

La religion de Mohammed - aucun historien ne le contestera - a apporté un réel enrichissement dans tous les pays où elle s'est implantée.

Sommes-nous à ce point impatients d'en tirer les mêmes bénéfices?

Michel Nowak,
responsable stands d'information
Chrétiens unis pour Israël,
Echallens

Energie Par quoi remplacer l'énergie nucléaire?

On propose d'implanter plusieurs centaines d'éoliennes dans le Jura. Le pays serait défigurée. On sait bien que la rareté et la faiblesse des vents en Suisse rendent ce projet irréaliste, indésirable.

Mais alors, par quoi remplacer l'énergie nucléaire?

On sait qu'il est facile de créer de l'énergie en abondance, par compression de l'air. L'effet de levier de l'ensemble bielle-vilebrequin permet de créer, par compression de l'air, dans un cylindre, dix fois plus d'énergie que celle nécessaire pour la produire. Cette énergie, sous forme de chaleur, peut faire chauffer 160 mm³ d'eau (par litre d'air aspiré) et la transformer en vapeur à 500°C et plus de 300 bars (kg) de pression. Ce qui donne, sur un piston d'une surface de 100 cm², une pression de 30 000 kg et permet de créer des moteurs de grande puissance. La vapeur et sa chaleur sont recyclées en permanence, ce qui assure un rendement supérieur à tout autre.

La chaleur résiduelle est récupérée par une pompe à chaleur. Installées en sous-sol aux abords des villes et villages, des maisons isolées, des génératrices se mettent en marche

automatiquement, selon les besoins, pour 4 ct./kWh. Le courant sera produit où il sera utilisé, ce qui permettra d'éliminer plusieurs milliers de kilomètres de lignes à haute tension.

Le moteur à pistons d'un dragster américain a une puissance de 8000 CV, puissance égale à celle de deux éoliennes, pour le prix de 45 000 fr. Sans parler de la route d'accès, de la ligne à haute tension, le prix d'une éolienne est de plusieurs millions de francs.

Daniel Chablaix,
Lausanne

Coûts de la santé Indignez-vous!

L'aspirine, ou acide acétylsalicylique, est le médicament le plus consommé au monde, soit environ 40 000 tonnes annuellement ou l'équivalent de 120 milliards de comprimés de 300 mg.

Les feuilles de saule (*Salix alba*) sont utilisées depuis plusieurs millénaires comme antidouleur. Au XVIII^e siècle, on préconisait une décoction de saule; un siècle plus tard, un pharmacien français, puis d'autres chimistes d'Italie et d'Allemagne réussissent sa synthèse et le brevet de Bayer sort en 1899 sous le nom «Aspirine». Ce médicament est utilisé notamment pour la prévention de lésions cardiovasculaires.

Son prix à la production est de quelques francs par kilo. Sur le marché français, il se vend 300 fr. mais 600 fr. en Suisse. La variante dite «cardio», c'est toujours de l'aspirine, mais dosée entre 80 et 100 mg au lieu des 300 à 500 mg, vous est facturée... à 1600 fr. au kg, soit environ 300 fois le prix de revient et cette «cardio» est prescrite à presque toutes les personnes âgées.

On nous fait croire que les coûts élevés de la santé incombent aux malades qui consulteraient trop. N'êtes-vous pas indignés? Pourquoi des marges

si différentes pour le même produit?

Cet exemple avec l'aspirine est frappant, mais c'est du même tabac pour la plupart des médicaments, même pour des génériques.

Ernest Badertscher,
Orbe

Distinction Et Leonard Cohen?

A propos de l'article intitulé «Bob Dylan statufié par le Prix Nobel» (24 heures du 14 octobre 2016).

A l'annonce de cette nomination et à la lecture de votre journal, j'ai instantanément pensé à... Leonard Cohen! Cet élégant personnage impose le respect et l'admiration. Au vu de sa longue carrière et de sa bibliographie, j'éprouve beaucoup de regrets à ce que personne n'ait pensé à lui.

Je pense que cet immense artiste aurait mérité ce prix car il incarne, à mon humble avis, le poète, auteur-compositeur et interprète, romancier. A noter qu'il a reçu cependant de nombreuses distinctions dans son pays, le Canada.

Domage parfois que l'institution du Prix Nobel fasse des choix «bien étranges»...

Antoinette Zosi,
Rens

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

